



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 juin 2016  
19 heures 00

-----

NB/MG

N° 002015

Vie associative -  
Attribution de  
subventions aux  
associations - Année  
2016

Affiché le :

Le mardi 14 juin 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 08 juin 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

**ABSENTS** : M. Cédric MAROS (5e Adjoint)

La séance est ouverte, Mme Isabelle MORARD-PONTET est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

L'enveloppe dédiée aux subventions allouées aux associations pour l'année 2016 a été définie en Conseil Municipal du 12 avril dernier, lors du vote du budget annuel de la commune. Une première répartition a été votée lors de la séance du 10 mai 2016.

Après étude des derniers dossiers en cours il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, au titre de l'année 2016, les subventions aux associations suivantes :

- CULTURE ET ORGUES EN PAYS D'APT :	2500€
- NAÏNO PRODUCTION :	500€
- LES RESTAURANTS DU CŒUR :	11 400€
- SNEMM :	150€
- LE THEATRE DE L'ENTROUVERT :	500€
- LES TRETEAUX DE NUIT :	32 300€

D'autre part, afin de permettre la poursuite de l'Espace Info Energie dans de bonnes conditions, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le versement d'un complément de subvention de 500€ à l'association ALTE, pour l'année 2016.

## **LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

**AUTORISE** le versement des subventions comme exposé ci-dessus.

**DIT** que le montant total attribué a été pris en compte lors de l'élaboration du budget de la commune pour l'année 2016.

**DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65, article 6574, du budget principal de la commune.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**